ACCUEILS DE LOISIRS
PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

LES ADRETS DE L'ESTEREL

ANNEE 2023 – 2024

CARTE PERISCOLAIRE 2023/2024

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ENFANT
Nom : ..... Prénom : .....
Sexe : Féminin ❑ Masculin ❑
Adresse : .....
.....
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....
❑ Maternelle ❑ Elémentaire Classe : .....

- **Inscription MATERNELLE** : (cochez la (ou les) case(s) de votre choix)

ECOLE MATERNELLE					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil périscolaire MATIN	7h30 – 8h20	7h30 – 8h20		7h30 – 8h20	7h30 – 8h20
Accueil périscolaire SOIR	16h30 – 18h30	16h30 – 18h30		16h30 – 18h30	16h30 – 18h30

- **Inscription ELEMENTAIRE** : (cochez la (ou les) case(s) de votre choix)

ECOLE ELEMENTAIRE					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil périscolaire MATIN	7h30 – 8h20	7h30 – 8h20		7h30 – 8h20	7h30 – 8h20
1- ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE* (16h30 – 17h30) + Accueil périscolaire SOIR (17h30 – 18h30)	16h30 – 18h30	16h30 – 18h30		16h30 – 18h30	16h30 – 18h30
2- Accueil périscolaire SOIR ACTIVITES * (16h30 – 18h30)	16h30 – 18h30	16h30 – 18h30		16h30 – 18h30	16h30 – 18h30

* A 16h30, une collation est proposée aux enfants inscrits à l'accueil de loisirs périscolaire du soir.
A partir de 17h30, le portail ouvrira toutes les quinze minutes afin de récupérer votre (vos) enfant(s)

ATTENTION : Pour l'accueil de loisirs du soir, vous devez inscrire votre enfant soit à l'accompagnement scolaire (choix 1), soit aux activités périscolaires (choix 2). Il n'est pas possible d'alterner les 2 options sur la semaine.

RAPPEL :

- **Si votre enfant n'est pas inscrit il ne pourra pas bénéficier du service périscolaire.**
- **Toute absence ou modification de planning non justifiée sera facturée.**

L'ensemble des temps périscolaire est organisé par la FOL 83, pour toutes questions concernant les inscriptions, la facturation ou les modalités de paiement vous pouvez joindre Mme Carozzo Delphine par téléphone au 04.94.19.35.25 / 06.25.90.92.14 ou par mail alsh.lesadrets@laligue83.org.